

Decelles (Mgr M.). — Sa sollicitude pour la reconstruction de sa cathédrale, 75 à 83, 89 ; pour les œuvres diocésaines, 88, 91 ; pour l'ornementation des églises, 77, 92. — Sa générosité pour les orphelins et les jeunes gens, 127. — Son zèle pour la formation des clercs, 315 à 323. — Règle des droits de sépulture, 86. — Ordonne des prières à l'occasion du Jubilé de Léon XIII, 88 ; de sa mort, 124 ; de l'élection de Pie X, 145 ; de son jubilé, 219. — Son affection pour le pape, 113. — Son respect pour sa parole, 147. — Son obéissance à ses directions, 150. — Son admiration pour l'œuvre de Léon XIII, 116.

Sa piété envers Marie, 105. — Sa douleur à l'occasion de l'incendie de la ville de Saint-Hyacinthe, 109. — Diffère la visite pastorale, 18, 216, 353 ; l'onaet, 105 ; le fait faire par Mgr de Nicolet, 323. — Sa maladie, 105 ; sa résignation, 105 ; sa mort, 350. — Publie les lettres encycliques et apostoliques mentionnées sous le titre : *Actes du Saint-Siège*.

Decelles (le chanoine P.-Z.) est nommé vicaire général, 380.

Décrets apostoliques. — Voir : *Actes du Saint-Siège*.

Denier de Saint-Pierre. — Exhortation à en grossir la recette, 237. — Voir : *Œuvres diocésaines*.

Denis (Saint-). — Son histoire par l'abbé J. B. A. Allaire, 197.

De profundis. — Prière recommandée à l'occasion de la mort de Léon XIII, 124.

Després (l'abbé A.). — " La Première Famille Française au Canada ", 197.

Desservants. — Pendant la retraite de 1902, 9 ; de 1903, 161 ; de 1904, 312 ; de 1905, 353 ; de 1906, 141 ; de 1907, 552. — Leurs pouvoirs, honneurs et obligations, 111.

Devoirs. — Voir : *Cures, Desservants, Parents, Patron, Pecheur, Riche*.

Dimanche. — Sa sanctification, 119.

Dispense de l'abstinence. — Pour la vigile de la fête des SS. Pierre et Paul en 1902, 11 ; pour le jour de l'an en 1904, 221 ; pour le jour de la Toussaint en 1907, 555.

Dispense du jeûne. — Pour la vigile de la fête des SS. Pierre et Paul en 1902, 11.

Droit. — Voir : *Propriété, Sépulture*.